



FÉDÉRATION D'ATHLÉTISME
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE

Type de réunion Conseil Fédéral

Date 07/05/2024

Début 17h37

Fin 19h30

Diffusion Pr-Clubs

Prochaine réunion ----

Rédacteur Peter MEUEL

Membres	Présents	Absents	Observation
Mme Cécile GILROY	X		
M. Dany VICENTE	X		
M. Moana KERVELLA	X		
M. Peter MEUEL	X		
Mme Hélène LALLEMANT MOE		X	Procuration à Dany
M. Léo GILROY	X		
Mme Véronique BOYER			
M. Guy RAMOND	X		
M. Olivier AGUSSAN		X	Procuration à Moana
M. Virginie CHARLES	X		
Mme Sandra INTHISONE		X	
M. Kizito CHOLEAU	X		

Ordre du jour

Ouverture	3
1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 17 février 2024	3
Décision 24-37 : Le compte-rendu du CF du 17 février 2024 est adopté à la majorité et sera diffusé	3
2. Ratification des décisions du BF	3
2.1 Embauche de M. David HERARD	3
Décision 24-38 : L'embauche de M. HERARD est validée à l'unanimité	3
2.2 Achat d'une nouvelle imprimante	3
Décision 24-39 : L'achat d'une l'imprimante est validé à l'unanimité	4
2.3 Achat d'un scanner	4
Décision 24-40 : L'achat d'un scanner est validée à l'unanimité	4
2.4 Demande d'aide individuelle pour Mme Teनावai PEREZ	4
Décision 24-41 : L'aide individuelle à Mme PEREZ est validée à l'unanimité	4
2.5 Validation de la date et de l'ODJ de la prochaine AG	4
Décision 24-42 : La date et l'ODJ de la prochaine AG est validée à l'unanimité	4
2.6 Prestations de chiropractie pour le Centre Fédéral d'Entraînement	4
Décision 24-43 : La prestation de chiropractie aux athlètes du CFE est validée	5
3. Oceania 2024 : Déplacement à Suva et validations des sélections	5
Décision 24-44 : La sélection des athlètes et encadrants est validée	5
4. Validation des propositions de modifications des Statuts et du Règlement intérieur	5
Décision 24-45 : Les propositions de modifications des Statuts sont validées à l'unanimité	6
Décision 24-46 : Les propositions de modifications du Règlement intérieur sont validées à l'unanimité	6
5. Jeux du Pacifique 2027 : Point sur le site	6
6. Championnats de France 2024	6
7. WA : Grant 4 Growth 2024	6
8. Séminaire COPF	7
9. Dossier safeguarding en cours	7
10. Questions diverses	7
10.1 Safeguarding	7
10.2 Compte-rendu de la Commission running	7
10.3 Calendrier FAPF	8
10.4 Revalorisation du salaire de Mme Timeri BARFF	8

Décision 24-45 : La revalorisation du traitement de base de Mme Timeri BARFF
à hauteur de 174 000 brut mensuel est adopté à l'unanimité 8

Clôture 8

Ouverture

À 17h37, Mme Cécile GILROY, la Présidente (PR) de la FAPF, remercie les membres du Conseil Fédéral pour leur présence et ouvre la réunion.

1. Validation du compte rendu de la réunion du Conseil Fédéral du 17 février 2024

Le PV du a été diffusé en même temps que l'ordre du jour. Le Secrétaire général (SG) s'assure que tout le monde a reçu le PV et demande s'il y a des remarques.

Aucune remarque ne se faisant entendre, la PR procède au vote du compte-rendu.

Décision 24-37 : Le compte-rendu du CF du 17 février 2024 est adopté à la majorité et sera diffusé

2. Ratification des décisions du BF

2.1 Embauche de M. David HERARD

Le Bureau Fédéral souhaite embaucher M. David HERARD au poste d'Agent de Développement.

Décision 24-38 : L'embauche de M. HERARD est validée à l'unanimité

2.2 Achat d'une nouvelle imprimante

Le Bureau Fédéral souhaite renouveler l'imprimante pour le besoin de son équipe technique et administrative. L'achat serait à hauteur de 102 921 FCFP HT auprès de la société Tahiti Nui Telecom.

2.3 Achat d'un scanner

Le Bureau Fédéral souhaite se doter d'un scanner pour le besoin de son équipe technique et administrative. L'achat serait à hauteur de 64 380 FCFP HT auprès de la société Tahiti Nui Telecom.

Décision 24-40 : L'achat d'un scanner est validée à l'unanimité

2.4 Demande d'aide individuelle pour Mme Teनावai PEREZ

Mme Teनावai PEREZ a sollicité auprès de la FAPF une aide de 250 000 XPF pour participer à une compétition en métropole. Si Mme PEREZ obtient des résultats permettant un remboursement à hauteur de 1 800 € de ses frais de déplacement, cette somme sera reversée à la FAPF.

Décision 24-41 : L'aide individuelle à Mme PEREZ est validée à l'unanimité

2.5 Validation de la date et de l'ODJ de la prochaine AG

Le Bureau Fédéral propose au Conseil fédéral de tenir la prochaine Assemblée Générale le vendredi 21 juin à 18h00 à l'amphithéâtre de la DGEE.

L'ordre du jour est :

1. Élection Délégué FFA des clubs
2. Modification des Statuts de la FAPF (mise à niveau pour être en conformité avec les statuts-types de la FFA)
3. Modification du Règlement intérieur de la FAPF
4. Mise à jour du montant de la cotisation d'affiliation des clubs (arrondie pour proposer un chiffre «rond», en passant la part FAPF de 8890 XPF à 9 794 XPF, soit un montant total de 26500 plutôt que 25 596 XPF, montant inchangé depuis plus de 10 ans)

Décision 24-42 : La date et l'ODJ de la prochaine AG est validée à l'unanimité

2.6 Prestations de chiropractie pour le Centre Fédéral d'Entraînement

Le BF souhaite proposer aux athlètes du CFE « Performance » une séance mensuelle avec un chiropracteur durant 3 mois. Les athlètes du CFE « Accession » auront droit à une séance durant les mêmes trois mois. Cette prestation s'élève au total à 150 000 XPF.

Mme CHARLES souhaite savoir si une séance non utilisée par un athlète Accession peut bénéficier à un athlète Performance. La PR répond que la prestation est pour un nombre global de séances et que cela serait donc possible.

Décision 24-43 : La prestation de chiropractie aux athlètes du CFE est validée

3. Oceania 2024 : Déplacement à Suva et validations des sélections

Les Oceania 2024 et les Oceania Master 2024 se tiendront du 1^{er} au 8 juin à Suva, Fidji. La PR explique que durant la CT du samedi 04 mai, la sélection a été proposée. L'ensemble de la délégation est de 40 personnes. Une participation financière est demandée à chacun :

- Athlètes ayant réalisé les minimas : 15 000 XPF
- Athlètes repêchés par la CT mais n'ayant pas réalisé les minimas : 70 000 XPF
- Master : la totalité des frais (le montant définitif sera défini au retour)
- U16 : 60 000 XPF

Les ajouts d'encadrants par rapport à la CT sont :

- M. Pascal SIAO, en tant que coach
- M. David HERARD, en tant que coach
- Mme Ruiti AHNNE, en tant que community manager

Mme CHARLES demande si une participation financière est demandée aux encadrants. La PR répond que non, comme cela avait été décidé depuis le dernier déplacement en Nouvelle-Zélande. Mme CHARLES demande si c'est uniquement pour ce déplacement ou pour tous ceux à venir. La PR répond que ce sera pour ce déplacement et tous ceux à venir.

M. VICENTE demande si une assurance a été prévue. La PR répond que oui, comme à chaque fois, et que tout sera détaillé dans un courriel envoyé aux personnes retenues.

Décision 24-44 : La sélection des athlètes et encadrants est validée

4. Validation des propositions de modifications des Statuts et du Règlement intérieur

En qualité de président de la CSR, M. KERVELLA présente les propositions de modifications des Statuts et du Règlement Intérieur dans les grandes lignes. Ces documents ayant été diffusés préalablement aux membres du CF, la PR demande s'il y a des questions ou remarques.

Décision 24-45 : Les propositions de modifications des Statuts sont validées à l'unanimité

Décision 24-46 : Les propositions de modifications du Règlement intérieur sont validées à l'unanimité

5. Jeux du Pacifique 2027 : Point sur le site

La PR informe le CF que la FAPF reste dans l'attente d'informations de l'IJSPF. Le SPG Council se conformant aux règles de chaque fédération internationale, La FAPF a sollicité WA pour avoir la confirmation que les épreuves d'athlétisme pourraient se dérouler au stade Pater.

M. RAMOND demande où se dérouleraient les épreuves d'athlétisme. La PR répond que pour le moment, la position du COPF est que les épreuves d'athlétisme se tiendraient à Hitiaa.

M. VICENTE informe le CF que d'après une information non vérifiée, le stade Pater serait fermé en janvier 2025 pour une durée d'un an. Il remarque que durant cette période, les clubs ne pourront pas s'entraîner au stade Pater. La PR indique qu'il est donc important que les clubs sollicitent les collèges et lycées disposant de terrains d'entraînement adéquats.

M. KERVELLA rappelle l'importance de fournir au COPF la liste des matériels et équipements nécessaires au bon déroulement des épreuves. Cette liste devrait idéalement être fournie par OAA. Il convient donc que la FAPF sollicite OAA.

6. Championnats de France 2024

La PR informe le CF qu'une opportunité de financement par l'ANS, via le COPF, pour un déplacement aux Championnats de France 2024. M. DAUPHIN indique qu'il y a actuellement une dizaine d'athlètes pouvant réaliser les minimas de ces Championnats.

7. WA : Grant 4 Growth 2024

M. DAUPHIN présente le projet de développement dans les îles, adossé au programme « Grant 4 Growth » de World Athletic.

Il s'agirait d'envoyer de 1 à 3 encadrants dans 6 îles, à savoir : Hao, Mangareva, Hiva Oa, Makemo, Tubuai et Tahaa. Ces encadrants partiront avec un kit athlétisme et un livret de formation pour chaque île et auraient pour mission de créer un club sur place.

La PR souhaite que l'on finalise le projet-type et que le choix des îles tiennent compte des coûts de déplacement. L'objectif est de commander les kits le vendredi 24 mai au plus tard.

M. GILROY propose de prioriser les îles afin de faciliter l'élaboration du programme. Les 3 îles prioritaires sont : Huahine, Hiva Oa et Makemo.

8. Séminaire COPF

La PR informe le CF que le COPF organise un séminaire le samedi 25 mai 2024 de 08h00 à 16h30, à Punaauia. Deux thèmes seront abordés :

- En finir avec la réunionite
- La gouvernance et la dynamique de groupe

La PR y participera et souhaite savoir quel élu du CF souhaiterait participer. À l'unanimité générale, le CF propose que Mme Sandra INTHISONE soit le deuxième élu. Sinon, ça sera Bud, parce qu'il est gentil.

9. Dossier safeguarding en cours

M. GILROY, en charge de la protection des athlètes au sein de la FAPF, fait un point sur le dossier en cours. Le fonctionnement en tant que PYF a des limitations. M. Jean GARCIA a été consulté afin que la FAPF puisse intervenir en tant que ligue FFA. M. GILROY est en attente d'une réponse et tiendra le CF informé.

10. Questions diverses

10.1 Safeguarding

M. GILROY indique qu'il manque une adresse courriel «signalement@fapf.pf» afin de remplir tous les critères du safeguarding auprès de WA. Il demande si le responsable informatique peut s'en charger. Le SG répond que ce sera fait.

La PR en profite pour rappeler que la FAPF souhaite que tous les athlètes et encadrants obtiennent l'attestation de suivi de la formation Safeguarding de WA.

10.2 Compte-rendu de la Commission running

La PR indique que la commission running souhaite organiser l'Ekiden et que les dates proposées ne donnent pas actuellement satisfaction. D'autres propositions sont en attente.

10.3 Calendrier FAPF

Mme BOYER souhaite savoir quand le calendrier FAPF 2024/2025 sera arrêté. Une date sera proposée prochainement.

10.4 Revalorisation du salaire de Mme Timeri BARFF

En qualité de Trésorier, M. KERVELLA fait remarquer que depuis le 1er mai, le SMIG mensuel passe de 169 153 francs à 173 181,06 francs pour 169 heures de travail.

Il propose ainsi de revaloriser le traitement de base de Mme Timeri BARFF à 174 000 francs CFP, ce qui fera un salaire net mensuel de de 156 958 francs CPF au lieu de 152 877 francs CFP actuellement.

Le Conseil Fédéral accueille unanimement et favorablement cette proposition. La PR soumet la propositions au vote du Conseil Fédéral.

**Décision 24-45 : La revalorisation du traitement de base de Mme Timeri BARFF
à hauteur de 174 000 brut mensuel est adopté à l'unanimité**

Clôture

À 19h30, plus aucune remarque n'étant formulée, la PR remercie les membres du Conseil Fédéral pour leurs participations et clôt la séance.

Le Secrétaire général
M. Peter MEUEL

